



COMPTE RENDU

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER 2023-2027 N°2 GAL DU PAYS D'ARGENTAN D'AUGE ET D'OUCHE 26 novembre 2024 – 16h – Gacé

Représentants du secteur public (5) :

Présents : Alain LOLIVIER (CdC Terres d'Argentan Interco), Martine GRESSANT (CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault), Stéphane DIF (CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault), Dominique LORMEAU (CdC des Pays de L'Aigle), Sébastien GOURDEL (Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche).

Excusés : Frédéric LEVEILLE (P2AO), Jacques PRIGENT (CdC Terres d'Argentan Interco), Michel LE GLAUNEC (CdC des Pays de L'Aigle).

Représentants du secteur privé (6) :

Présents : Margaux NICOLEAU (Association Super Biches), Hugo DUPONT (Association MJC Le Rond-Point), Anne LARUELLE (Association des Gîtes de France), Jean-François ANDOUART (Association des Gîtes de France), Mickaël LOUADOUDI (ADMR Argentan-Ecouché), Carmen CHAMOUTON (Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat).

Excusés : Jean-Marie GOUSSIN (Mission Locale L'Aigle-Mortagne), Laurence LEJEUNE (Association MJC Le Rond-Point), Michèle RAYON (ADMR Argentan-Ecouché), Olivier GRONIER (Fondation du Patrimoine), Patricia BADIER (Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat).

11 membres présents sur 22. 5 structures du secteur privé et 4 structures du secteur public, soit 9 voix délibératives sur 12 (soit 75 %)

Le double quorum étant atteint, le Comité de Programmation peut valablement délibérer.

Autres représentants invités sans voix délibérative :

Région Normandie : Madeline NICOLAS (Chargée de mission, Service Vie des Territoires et Contractualisation, Direction Aménagement du Territoire),

PETR Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche : Edouard REUSSNER (Directeur), Léa PLATEAUX (Chargée de mission Leader), Laetitia HAREL (Gestionnaire LEADER)

Réunion présidée par Sébastien GOURDEL, Vice-Président du PETR P2AO

La réunion débute à 16h00.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du Comité de Programmation du 28/05/2024
2. Validation de la composition du Comité de Programmation
3. Bilan LEADER 2014-2022
4. Analyse des dossiers de demande d'aide préalable LEADER 2023-2027
5. Validation du dossier instruit par la Région pour programmation.

1. Approbation du compte-rendu du Comité n°1 du 28/05/2024

Les membres du Comité de Programmation ont été destinataires du compte-rendu du Comité de Programmation du 28 mai 2024

Le Président propose aux membres du comité de programmation d'approuver le compte-rendu.

En l'absence de remarque, le compte-rendu du précédent Comité est validé à l'unanimité des membres présents.

2. Validation de la composition du Comité de Programmation

Collège Public

Rôle	Structure	Civilité	Nom	Prénom
Titulaire	Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche	Monsieur	GOURDEL	Sébastien
Titulaire	CdC Terres d'Argentan Interco	Monsieur	LOLIVIER	Alain
Titulaire	CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault	Madame	GRESSANT	Martine
Titulaire	CdC des Pays de L'Aigle	Monsieur	LORMEAU	Dominique
Suppléant	CdC Terres d'Argentan Interco	Monsieur	PRIGENT	Jacques
Suppléant	CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault	Monsieur	DIF	Stéphane
Suppléant	CdC des Pays de L'Aigle	Monsieur	LE GLAUNEC	Michel
Suppléant	Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche	Monsieur	LEVEILLE	Frédéric

Collège Privé

	Structure	Civilité	Nom	Prénom
Titulaire	Mission Locale L'Aigle-Mortagne	Monsieur	GOUSSIN	Jean-Marie
Titulaire	Association Super Biches	Monsieur	NICOLEAU	Tristan
Titulaire	Association des Gîtes de France	Madame	LARUELLE	Anne
Titulaire	Association MJC Le Rond-Point	Monsieur	DUPONT	Hugo
Titulaire	Fondation du Patrimoine	Monsieur	GRONIER	Olivier
Titulaire	UDAF de l'Orne	Madame	CHOQUET	Brigitte
Titulaire	ADMR Argentan Ecouché	Monsieur	LOUADOUDI	Mickaël
Titulaire	Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat (OSE)	Madame	CHAMOUTON	Carmen
Suppléante	Mission Locale L'Aigle-Mortagne	Madame	DHEYGERS	Marilène
Suppléante	Association Super Biches	Madame	NICOLEAU	Margaux
Suppléant	Association des Gîtes de France	Monsieur	ANDOUART	Jean-François
Suppléant	ADMR Argentan Ecouché	Madame	RAYON	Michèle
Suppléant	Association MJC Le Rond-Point	Madame	LEJEUNE	Florence
Suppléant	Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat (OSE)	Madame	BADIER	Patricia

Rappel du rôle des membres du Comité

En l'absence de remarque, la composition du comité de programmation est validée à l'unanimité des membres présents.

3. Bilan LEADER 2014-2022

- . 104 dossiers payés pour 3 256 079,31 €
- . 4 dossiers sont à programmer pour 99 025,29 €
- . 5 dossiers dont les travaux ne sont pas terminés pour 193 913,89 €
- . 4 dossiers en cours de paiement pour 158 530,51 €
- . Enveloppe globale de 3 707 549 €

4. Analyse des dossiers de demande d'aide préalable LEADER 2023-2027

➤ **Avis sur le partage des informations envoyées aux membres avant les réunions :**

Améliorer le délai des envois des dossiers, pour laisser plus de temps d'examen aux membres.

Pas plus de 10 dossiers présentés par Comité.

Protéger les formules de calcul dans le tableau Excel d'analyse et de notation.

➤ **Vidéos des projets :**

Le Comité de Programmation souhaite la continuation des vidéos, qui donnent une vision des projets différentes de ce qu'il y a dans la fiche de demande.

➤ **Google Drive :**

Le Comité de Programmation souhaite que l'on puisse remplir les feuilles des notations en ligne afin de renvoyer les notes 48h avant la réunion du Comité.

➤ **Rencontre avec les porteurs :**

Rendez-vous avec un ou plusieurs porteurs de projets à caler uniquement si demande d'un ou plusieurs membres du Comité.

- Analyse de 3 dossiers éligibles à la fiche action n°1 : Soutenir l'entrepreneuriat, l'innovation et la structuration de nouvelles filières

P2AO – Animation OCM 2024

Le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche depuis 2018 aide les entreprises du territoire à obtenir des subventions destinées à moderniser et ou développer leur outil de travail via l'**Opération Collective de Modernisation (OCM)**.

2024 marque le début d'une nouvelle programmation et s'articule autour **d'un ETP réparti sur 3 agents** dont leur rôle principal est d'accompagner les artisans commerçants au montage de ce dossier. La demande d'aide LEADER porte sur l'aide au financement de l'animation du dispositif.

Dépenses éligibles		
	53 652,76 € HT	
Cofinancements		
FEADER	42 922,20 €	80 %
Autofin	10 730,56 €	20 %
Total	53 625,76 €	

Le Comité de Programmation souhaite la continuation du soutien à cette action appréciée.

Sébastien GOURDEL, signalant un conflit d'intérêt, est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote.

Ce dossier obtient une note de 68/100. Il est présélectionné.

La Fédération des Commerçants, Artisans et Industriels du Bassin d'Argentan est une association loi 1901 qui soutient la promotion et le développement du commerce local. Elle propose aux 160 adhérents des programmes d'animation de dynamisation de leur attractivité.

Le projet **Sur maZone** entre dans cet objectif. Il s'agit de la *création d'une carte interactive ainsi que la création de vidéos immersives pour 80 adhérents* ayant répondu à l'AMI de la FCAI. Ces vidéos 3D virtuelles seront disponibles sur tout type d'appareil.

Dépenses éligibles		
	30 000 € HT	
Cofinancements		
FEADER	24 000 €	80 %
Ville d'Argentan (Convention)	6 000 €	20 %
Total	30 000 €	

Le Comité de Programmation juge le projet peu innovant. Certains redoutent un impact négatif sur les commerces des communes rurales voisines. Le dossier ne respecte pas assez les principes LEADER en termes de ressources humaines, de gestion, de pérennité et d'impact territorial. Ce dossier obtient une note de 36/100. Le dossier est ajourné.

Terres d'Argentan Interco – Expérimentation maraîchère

Terres d'Argentan Interco est engagé dans une stratégie alimentaire territoriale depuis 2019, en 2022 cette stratégie a été labellisé PAT de niveau 1. Aujourd'hui, les agents et les élus poursuivent son développement.

Le projet présenté constitue une *expérimentation de production de légumes en régie* pour approvisionner la cuisine centrale. Pour mener à bien ce projet il est nécessaire d'être équipé, c'est pourquoi la demande LEADER porte sur l'achat d'un tracteur et de serres.

Le plan financement a évolué car *nous avons reçu des informations supplémentaires pouvant le modifier et surtout le montant d'aide LEADER lors de la programmation.*

Dépenses éligibles		
	78 150 € HT	
Cofinancements		
FEADER	60 000 €	77 %
Autofin	18 150 €	23 %
Total	78 150 €	

Ce dossier ne suscite pas de remarque.

Alain LOLIVIER, signalant un conflit d'intérêt est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote.

Ce dossier obtient une note de 75/100. Il est présélectionné.

- Analyse de 6 dossiers éligibles à la fiche action n°2 : Soutenir une offre de services cohérente, accessible, adaptée aux besoins de proximité de la population

P2AO – Animation Vélo 2024

Le PETR du P2AO dans le périmètre du SCOT a réalisé *un schéma vélo* validé par les 3 EPCI. Dans ce contexte, un agent du PETR accompagne les CDC dans leurs projets d'aménagements et d'équipements.

La demande d'aide LEADER porte sur l'aide au financement de cet accompagnement (0.10 ETP)

Dépenses éligibles		
6 713,85 € HT		
Cofinancements		
FEADER	5 371,08 €	80 %
Autofin	1 342,77 €	20 %
Total	6 713,85 €	

Ce dossier ne suscite pas de remarque.

Sébastien GOURDEL, signalant un conflit d'intérêt est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote.
Ce dossier obtient une note de 75/100. Il est présélectionné.

MJC Le Rond-Point – Le Jeux Ouch'Lympiques

La MJC le Rond-Point de L'Aigle a organisé un volontariat d'équipe sur le bassin de vie aiglon du 31 juillet au 15 août 2024. Cette semaine était *rythmée d'animations sportives et surtout d'échanges interculturel* à destination des habitants, des jeunes, des personnes éloignés et de toutes celles et ceux qui ne partent pas en vacances.

La demande d'aide LEADER porte sur le financement des différents prestataires, du matériel ainsi que la communication.

Dépenses éligibles		
26 000 € HT		
Cofinancements		
FEADER	20 800 €	80 %
Autofin	5 200 €	20 %
Total	26 000 €	

Ce dossier répond aux principes LEADER. Un membre signale une comptabilité pouvant poser question.

Hugo DUPONT, signalant un conflit d'intérêt est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote.
Ce dossier obtient une note de 60/100. Il est présélectionné.

Terres d'Argentan Interco – Mobilité Solidaire

Terres d'Argentan Interco souhaite proposer une solution à ces habitants « en panne de mobilité ».

Le projet « mobilité solidaire » permettra de mettre à *disposition des véhicules électriques et des vélos à assistances électriques* aux habitants les plus précaires pour qu'ils puissent accéder à un emploi, formation, ou stage à l'échelle de la CDC.

L'aide LEADER bénéficiera à l'achat de 10 vélos électriques, mise en place d'ateliers d'auto-réparation, communication et création d'une convention avec MOBYLIS pour accompagner les citoyens dans leurs démarches.

Dépenses éligibles		
36 586,38 € HT		
Cofinancements		
FEADER	14 156,54 €	39 %
Etat Fonds Vert	10 341,64 €	28 %
Région	4 770,93 €	13 %
Autofin	18 150 €	20 %
Total	36 586,38 €	

Ce dossier ne suscite pas de remarque.

Alain LOLIVIER, signalant un conflit d'intérêt est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote.
Ce dossier obtient une note de 75/100. Il est présélectionné.

Super Biches - Le Champ des possibles

Super Biches est une association loi 1901 qui a pour vocation de participer à l'émergence d'initiatives artistiques innovantes, inclusives et écoresponsables à travers *des évènements culturels*.

Dans cette continuité, Super Biches a pour volonté de se diversifier autour d'initiatives durables et inclusives avec Le Champs des Possibles. Il s'agit de *la création d'une série de podcast* et d'un « *Rendez-vous* » qui se déroulera lors du Festival Super Biches qui regroupera les intervenants des podcasts afin d'échanger avec les citoyens.

Dépenses éligibles		
60 048 € HT		
Cofinancements		
FEADER	32 000 €	53 %
CD 61	8 000 €	20 %
Créavenir	2 000 €	3 %
Mécénat	10 000 €	17%
Autofin	8 048 €	13 %
Total	60 048 €	

Le Comité de Programmation s'interroge sur l'ancrage territorial du projet sur le territoire, sur la dimension locale et sur les priorités transversales européennes. Le dossier ne respecte pas assez les principes LEADER concernant la gestion et la pérennité.

Margaux NICOLEAU, signalant un conflit d'intérêt est sortie de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote. Ce dossier obtient une note de 40/100. Il est ajourné.

St-Georges-d'Annebecq – Tiers-Lieu : Le Colibri

La commune de Saint-Georges-d'Annebecq souhaite réhabiliter l'ancienne école du village pour en faire un tiers-lieu nommé le « Colibri » qui permettra aux citoyens du village et d'ailleurs de *télétravailler, de participer à des évènements associatifs et bien plus*.

L'aide LEADER sollicitée aidera à la réalisation des travaux et elle finalise le plan de financement

Dépenses éligibles		
470 499,05 € HT		
Cofinancements		
FEADER	9 844,30 €	2 %
Etat Fonds Vert	47 049,91 €	10 %
CD 61	50 000 €	10 %
Etat DETR	128 355,32 €	27%
Région	141 149,71 €	30 %
Autofin	94 099,81 €	20 %
Total	470 499,05 €	

Le Comité de Programmation s'est interrogé sur la seule rénovation de locaux et sur un éventuel effet d'aubaine pour réhabiliter un bâtiment communal. Toutefois, la situation du projet dans une commune rurale sans services de proximité a convaincu, car les principes LEADER sont respectés. La partie télé-médecine a également séduit les membres. Ce dossier obtient une note de 60/100. Il est présélectionné.

Echauffour – Maison culturelle et associative

La commune d'Echauffour souhaite réhabiliter l'ancien EHPAD pour offrir de nouveaux services aux habitants, notamment en y créant un *foyer jeunes travailleurs* mais également un *espace culturel et associatif* où les associations pourront animer des événements et où les citoyens pourront se retrouver. Cet espace fera également office de lieu de rencontre entre les séniors de la résidence *Cette Famille* et les jeunes du foyer.

L'aide LEADER porte sur les travaux de la maison culturelle et associative.

Dépenses éligibles		
673 786 € HT		
Cofinancements		
FEADER	80 000 €	12 %
CD 61	60 640,74 €	9 %
Etat DSIL	175 184,36 €	26 %
Etat Fonds vert	43 421,50 €	21 %
Autofin	214 539,40 €	32 %
Total	673 786 €	

Ce dossier ne suscite pas de remarque.

Ce dossier obtient une note de 55/100. Il est présélectionné.

- Analyse de 5 dossiers éligible à la fiche action n°3 : Soutenir la préservation et la mise en scène des patrimoines

P2AO – Animation Randonnée 2024

Le P2AO et ses 3 collectivités ont lancé en 2023 une démarche de coopération afin de créer *des circuits de randonnées « PREMIUM »* qui permet d'augmenter la qualité des circuits de randonnées sélectionnés sur chaque CDC.

L'aide LEADER sollicité permettra de financer l'accompagnement par un agent (0.4 ETP) du P2AO.

Dépenses éligibles		
26 813,68 € HT		
Cofinancements		
FEADER	21 450,94 €	80 %
Autofin	5 362,74 €	20 %
Total	26 813,68 €	

Ce dossier ne suscite pas de remarque.

Sébastien GOURDEL, signalant un conflit d'intérêt est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote. Ce dossier obtient une note de 80/100. Il est présélectionné.

SASU Villers en Ouche – Hébergement de groupe

Le projet porte sur la création d'une offre d'hébergement de groupe de 25 couchages au Château de Villers-en-Ouche. Ces couchages sont répartis sur deux bâtiments : le château et la maison d'amis.

Aujourd'hui l'aide LEADER sollicitée ne porte que sur les travaux de la maison d'amis puisque ce bâtiment n'est pas classé et ne peut bénéficier d'une aide de la DRAC.

Le plan de financement tel que présenté au Comité n'était plus réaliste. Des échanges ont eu lieu avec les services du Département de l'Orne sur l'aide de 30.000€ accordée. Il s'agit d'une aide via la politique tourisme dont seules les dépenses du château sont prises en compte et non celles de la maison d'amis. Le résultat est que l'aide LEADER se retrouve seule aide publique sur le dossier de la maison d'amis, ce qui n'est pas possible. C'est pourquoi nous avons sollicité l'aide du Département via la Convention LEADER qui nous permet de demander une subvention maximale de 8.000€ ce qui nous permettrait de mettre 32.000€ de LEADER, mais cette aide n'est pas assurée.

Dépenses éligibles		
150 000 € HT		
Cofinancements		
FEADER	80 000 €	53 %
CD 61	30 000 €	20 %
Autofin	40 000 €	27 %
Total	150 000 €	



Dépenses éligibles		
150 000 € HT		
Cofinancements		
FEADER	32 000 €	21 %
CD 61	8 000 €	5 %
Autofin	110 000 €	23 %
Total	150 000 €	

Le Comité de Programmation estime que le dossier manque de concret concernant la clientèle ciblée et l'avenir de l'hébergement, y voyant un effet d'aubaine. Les principes LEADER ne sont pas assez respectés. Une question se pose sur l'éligibilité du projet, car LEADER financerait seulement 10 couchages au lieu des 20 prévus dans la fiche action n°3. Cependant, étant donné le besoin d'hébergement de groupes sur le territoire, les membres ont proposé une réunion technique avec les porteurs de projet, l'Association des Gîtes de France et d'autres membres volontaires, pour éclaircir et préciser ce dossier.

Ce dossier obtient une note de 29/100. Il est ajourné.

L'Aigle – Réhabilitation de l'Orgue de l'Eglise St Martin

La Commune de L'Aigle souhaite rénover l'Orgue de l'Eglise Saint-Martin car l'instrument s'abîme au fil des ans. Sa dernière rénovation date des années 70. La commune travaille conjointement avec *l'association des amis de l'église Saint-martin* afin d'organiser des concerts au sein de l'église dont des organistes (certains de renoms).

L'aide sollicitée porte sur la facture d'orgue (sa rénovation faite par un spécialiste). La commune a reçu une seule candidature lors de l'appel d'offres. L'offre sera épluchée dans les mois qui suivent avec des conseillers dont l'ADSM.

Dépenses éligibles		
215 000 € HT		
Cofinancements		
FEADER	80 000 €	37 %
CD 61	5 000 €	2 %
Contributions privées	67 500 €	31 %
Autofin	62 500 €	29 %
Total	215 000 €	

Le Comité de Programmation considère que ce dossier ressemble à celui de l'orgue de Vimoutiers, et rend un avis favorable.

Ce dossier obtient une note de 55/100. Il est présélectionné à l'unanimité.

La CDC Terres d'Argentan Interco lance sa deuxième édition de l'Université Populaire des Transitions. Ce sont des soirées d'échanges à thèmes pouvant parler de la biodiversité aux relations sociales en passant par la santé. Le plus de cette nouvelle édition est *l'émergence de temps d'échanges auprès des habitants et des projets du territoire*.

Le plan de financement sera remanié en fonction des réponses de certains partenaires (5Région et MACIF ne financent finalement plus). Ce qui pourrait faire augmenter l'aide LEADER.

Dépenses éligibles		
45 566 € HT		
Cofinancements		
FEADER	12 000 €	26 %
Région	15 000 €	33 %
ADEME	11 000 €	24 %
Eaux de Normandie	3 000 €	7 %
Fondation MACIF	4 000 €	9 %
Autofin	566 €	1 %
Total	45 566 €	

Le Comité de Programmation estime que les événements annuels et festivals peuvent être financés qu'une seule fois, même si une première édition a déjà eu lieu.

Alain LOLIVIER, signalant un conflit d'intérêt est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote. Ce dossier obtient une note de 54/100. Il est présélectionné.

Suite au Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information, les CDC Terres d'Argentan Interco et VAM ont souhaité coopérer pour créer ensemble une destination touristique intercommunautaire, afin de mutualiser leur effort touristique.

L'aide LEADER sollicitée porte sur la création d'une marque, d'un site internet avec billetterie et « chat-bot », achat de corners, point de sensibilisation chez les socioprofessionnels, et l'achat d'équipement pour le futur nouvel Office de tourisme mutualisé au Haras du Pin.

Dépenses éligibles		
174 000 € HT		
Cofinancements		
FEADER	80 000 €	46 %
Région	15 000 €	8,5 %
CD 61	15 000 €	8,5 %
Autofin	566 €	1 %
Total	174 000 €	

Le Comité de Programmation trouve ce projet très ambitieux est important pour le territoire.

Alain LOLIVIER, Sébastien GOURDEL, Martine GRESSANT et Stéphane DIF signalant un conflit d'intérêt sont sortis de la salle et ne prennent part ni à la discussion ni au vote. Ce dossier obtient une note de 82/100. Il est présélectionné.

5. Validation du dossier instruit par la Région pour programmation

P2AO – Animation Leader 2024

L'aide LEADER porte sur le financement de l'équipe LEADER du P2AO : 2 animateurs et 1 gestionnaire pour 1.65 ETP.

Dépenses éligibles		
93 843,50 € HT		
Cofinancements		
FEADER	75 074,80 €	80 %
Autofin	18 768,70 €	20 %
Total	93 843,50 €	

Le PETR P2AO a déposé auprès de la Région Normandie, une demande de subvention au titre de la fiche action 5 « Faire de LEADER un outil de développement de la ruralité », pour le financement de l'ingénierie dédiée à l'animation-gestion du programme LEADER en 2024.

Les services de la Région ont accusé réception de cette demande et émis un avis de principe favorable.

Les membres espèrent que les nombreux dossiers d'études passés ce jour aboutiront à des investissements concrets par la suite.

La réunion prend fin à 19h30.

Fait à la Ferté-en-Ouche, le 28/11/2024
Sébastien GOURDEL,
Président du Comité de Programmation,

